

Notant que le Service de terminologie de la Division de traduction du Département des conférences du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est aussi concerné par cette question et les questions connexes,

1. Recommande que le Groupe d'experts pour les noms géographiques termine la liste des noms de pays à laquelle il travaille;

2. Recommande en outre que le Groupe d'experts étudie simultanément les moyens de coordonner ses travaux avec ceux d'autres services ou départements du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, y compris le Service de terminologie.

#### 7. Aides pour la prononciation

##### La Conférence,

Notant que le transfert des noms d'un système d'écriture à un autre serait facilité par des renseignements sur la prononciation,

Reconnaissant que dans la pratique il est difficile d'indiquer des prononciations précises mais qu'il est possible de fournir des indications sur les prononciations approximatives susceptibles d'être comprises dans l'écriture d'arrivée,

Recommande que le Groupe d'experts examine la nature et la conception des recherches et des expériences qui pourraient aider à établir la gamme des prononciations compréhensibles.

#### 8. Romanisation des noms géographiques chinois

##### La Conférence,

Reconnaissant que l'alphabet phonétique chinois est le système officiel de la Chine pour la translittération en caractères latins et que les règles de translittération des toponymes chinois à l'aide de l'alphabet phonétique chinois ont été rédigées en Chine,

Notant que l'alphabet phonétique chinois est bien fondé du point de vue linguistique et convient très bien à la romanisation des noms géographiques chinois, qu'un Atlas de la République populaire de Chine en graphie phonétique chinoise, une Nomenclature des noms géographiques chinois en graphie phonétique chinoise (avec les graphies usuelles en anglais) et d'autres documents ont déjà été publiés en Chine et que l'alphabet susmentionné est déjà largement utilisé,

Considérant qu'il est tout à fait possible d'adopter l'alphabet phonétique chinois (Pinyin) pour la romanisation à l'échelon international des noms géographiques chinois moyennant une période de transition appropriée,

Recommande que l'alphabet phonétique chinois (Pinyin) soit adopté comme système international pour la romanisation des noms géographiques chinois.

#### 9. Romanisation des caractères arabes

##### La Conférence,

Considérant l'importance qu'il y a à élaborer un système unique pour la translittération de l'arabe en caractères latins,

Considérant les efforts accomplis en ce qui concerne la translittération et les résultats obtenus par la Conférence de Beyrouth (1971), ainsi que les modifications apportées au système de Beyrouth lors de la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques,

Notant les difficultés d'ordre technique et pratique rencontrées dans l'application du système de Beyrouth modifié 29/,

Recommande que la Division arabe se réunisse et étudie la proposition marocaine en vue de parvenir à une solution aux fins de présentation au Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques à sa huitième session.

#### 10. Caractères cyrilliques bulgares

##### La Conférence,

Considérant que la résolution 5 de la deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques 30/ n'est plus appropriée,

Recommande de la remplacer par le texte ci-après :

##### "La Conférence,

Notant qu'en 1972 la Bulgarie a adopté le système de translittération et de transcription des noms géographiques bulgares en écriture latine, qui a été établi par le Conseil de l'orthographe et de la transcription des noms géographiques de Sofia et qui est utilisé depuis lors,

Considérant qu'un grand nombre de noms géographiques bulgares ont fait l'objet d'une translittération conforme à ce système,

Reconnaissant aussi que, dans le cas des caractères cyrilliques bulgares, seul un système normalisé unique répond aux besoins de la normalisation internationale des noms géographiques,

Recommande que le système de translittération et de transcription des noms géographiques bulgares en écriture latine, qui figure à l'annexe A ci-après, soit adopté comme système international de romanisation des noms géographiques bulgares."

---

29/ Deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. II, p. 32.

30/ Deuxième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. I, p. 12 et 13.